



QUADRIVIUM

# NOTE EXPLICATIVE

[www.quadrivium-vd.com](http://www.quadrivium-vd.com)

## CONTRAT GROUPE DES VENDEURS À DOMICILE

Chères distributrices, chers distributeurs,

Afin que vous puissiez travailler dans les meilleures conditions, notre société a adhéré à un contrat d'assurance groupe auprès de l'assureur agréé par l'ensemble de la profession afin de garantir les vendeurs indépendants, qu'ils soient, VDI ou Agents Commerciaux, Auto entrepreneurs, Acheteurs Revendeurs... contre la majorité des problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans l'exécution de leur activité.

### CE CONTRAT GROUPE ABORDE ET GARANTIT LES POINTS SUIVANTS :

#### 1/ LA RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Elle vous couvre contre tous les risques de dommages causés aux tiers (ex. : parquet rayé chez le client, tapis taché, intoxication alimentaire, location de salles, démonstration CE, etc.) lors de votre activité (en démonstration, en livraison, etc.).

**Le saviez-vous ?**

**Votre Responsabilité Civile familiale ne garantit pas ces risques.**

#### 2/ LA GARANTIE AUTOMOBILE

Vous êtes vendeur à domicile, vous utilisez un véhicule pour votre activité : vous devez obligatoirement vous assurer en « USAGE PROFESSIONNEL ».

En cas de sinistre pendant votre activité professionnelle non déclarée, votre assureur est en droit de prononcer la nullité totale ou partielle de votre contrat.

La fausse déclaration d'usage d'un véhicule peut être lourde de conséquences pour vous :

- Non-paiement des dommages aux tiers (matériels et/ou corporels)
- Pas d'indemnisation de vos sinistres (matériels et/ou corporels)

**Vous êtes dans l'une des deux situations qui suivent :**

#### SITUATION 1 : SI VOUS ÊTES UN VENDEUR QUI N'A PAS GARANTI SON USAGE PROFESSIONNEL

Nous vous recommandons vivement de vous mettre en conformité.

##### 1<sup>re</sup> possibilité :

Souscrivez au « CONTRAT GROUPE » mis en place par QUADRIVIUM. Il vous coûtera moins cher que la surprime de votre assureur ! Cette garantie vous évite de pénaliser votre bonus privé par des accidents professionnels.

Consultez nos tarifs sur le « **bulletin individuel d'adhésion** », remplissez et retournez-le en cochant les réponses qui vous intéressent.

**2<sup>ème</sup> possibilité :**

Assurez votre usage professionnel auprès de votre assureur.

Cochez obligatoirement sur le « bulletin individuel d'adhésion » la case renonçant au bénéfice du contrat groupe de QUADRIVIUM.

**SITUATION 2 : SI VOUS ÊTES UN VENDEUR QUI A GARANTI SON USAGE PROFESSIONNEL****1<sup>ère</sup> possibilité :**

Demandez à votre assureur ce que vous coûte le supplément professionnel.

Calculez si votre intérêt est de limiter votre contrat personnel à l'usage privé et d'adhérer au Contrat Groupe QUADRIVIUM.

**2<sup>ème</sup> possibilité :**

Si votre intérêt est de rester chez votre assureur privé en usage professionnel, remplissez obligatoirement le « bulletin individuel d'adhésion » en renonçant au bénéfice du contrat groupe de QUADRIVIUM.

**3/ LA GARANTIE MARCHANDISES**

Une garantie marchandises transportées et stockées n'est pas obligatoire mais souhaitable, elle concerne vos produits stockés à votre domicile (vol, dégâts des eaux, incendie), transportés dans votre véhicule mais aussi ceux à livrer (produits des clients in fine).

**Le saviez-vous ?**

**Vos marchandises professionnelles ne sont jamais garanties par votre assurance multirisque habitation.**

**4/ COMPLEMENTAIRE SANTE SPECIAL PROFESSIONNELS INDEPENDANTS A DOMICILE****→ 1<sup>er</sup> mois offert par QUADRIVIUM en cas de souscription**

Axée sur vos besoins, venez découvrir la complémentaire santé dédiée à votre secteur d'activité et à votre profil de professionnels indépendants. Les tarifs et les garanties sont très compétitifs et sans engagement de durée. Vous pouvez conserver votre complémentaire santé en cas de cessation d'activité ou lors de votre départ à la retraite. La complémentaire santé peut vous servir d'assurance totale ou de réassurance.

Rendez-vous sur [www.quadriviumsante.plussimple.fr](http://www.quadriviumsante.plussimple.fr) pour comparer l'offre avec votre complémentaire actuelle, et bénéficiez d'un devis gratuit et sur-mesure.

**COMPLÉMENTAIRE SANTÉ**  
**SPÉCIALE PROFESSIONNELS**  
 >> INDEPENDANTS À DOMICILE <<<  
 A PARTIR DE PAR MOIS **18,96€**  
 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2018  
 ÉPARGNE RETRAITE - PRÉVOYANCE - PERTE DE SALAIRE



**Comparatif & devis en ligne pour vos contrats  
 RC Pro / Garanties Auto / Marchandises / Assurance Santé  
 Sur le site [www.quadrivium-vd.com](http://www.quadrivium-vd.com)**

**Pour toute question, contactez QUADRIVIUM au 05 47 47 87 09 ou par mail [contact@quadrivium-vd.com](mailto:contact@quadrivium-vd.com)**